



Compte Rendu Réunion CODEP du Vendredi 09 Juin à 18 h

Lieu : Maison Départementale des sports à MENDE

La feuille d'émargement mise à disposition faisant mention de 15 représentants des 5 clubs Lozériens :

- Pour les Cyclos du Malpas : Janine CASTAN, Dominique DARDE , Michel MALZAC
- Pour les Cyclos du Masegros: Jean-Claude DAUDE, Serge POUJOL
- Pour les Cyclos de Haute Lozère : GRARD Marie Agnès, André DURAND, Didier BERTUIT
- Pour le Cyclo Club Mendois : Alain GRANIER, Jean Michel CAYROCHE, Jacques MINET
- Pour le Cyclo-club Marvejolais : Josette CASTAREDE, Françoise CAMEL ,Philippe TARRAL et Jean Marc BRINGER

Le Président ouvre la séance en la présence également de Frédéric DESMONTS, secrétaire du nouveau club *VELOZ 48* en cours de création.

Le mot du Président

Après avoir remercié de leur présence tous les représentants des clubs Alain GRANIER tient d'abord à rendre hommage à Jean-Louis BRUEL, président du club Marvejolais, décédé consécutivement à un accident cardiaque survenu au cours d'une randonnée avec son club ; il remercie dans le même temps Philippe TARRAL, secrétaire du club, pour le bel hommage rendu à Jean-Louis le jour des obsèques mais aussi pour sa résolution à bien vouloir assurer l'intérim de la présidence jusqu'à la prochaine Assemblée Générale ;

remerciements également au club Marvejolais qui va re *baptiser* la randonnée ' Sur les Traces de la Bête' randonnée *Jean Louis BRUEL* .

Point séjour CODEP Voguë – 01- 02 et 03 Septembre 2023

A ce jour 63 personnes dont 7 accompagnantes sont inscrites au séjour Codep et à l'exception du Club de St Chély (6 représentants) le nombre de participants par club est assez homogène entre 12 et 16 qui montre tout l'intérêt pour ce séjour CODEP de fin d'été.

Pour mémoire, le coût du séjour a été évalué à 130 € par licencié, déduction faite de la participation Codep et 160 € pour les accompagnantes ; les détails et profils des circuits , (sauf pour les vtt dont les échanges sont en cours avec les collègues de Marvejols pour finaliser les parcours) sont consultables sur le site du Masegros et peuvent être téléchargés dès maintenant : www.veloclubmasegros.fr

Le coût du transport en Ardèche étant à la charge de chacun, il est bien évident que le covoiturage reste à privilégier et si des places sont disponibles dans les autres clubs n'hésitez pas à le faire savoir.

Autre information : le co-organisateur Jean Claude DAUDE tient à préciser que la personne souhaitant disposer d'une chambre individuelle (si disponible) devra acquitter un tarif supplémentaire de 20 euros par nuit.

Projet séjour CODEP 2024.

Concernant la rotation et l'organisation du prochain séjour qui aura lieu le 6 -7 et 8 Septembre 2024, il s'avère que c'est le club de Mende qui aura la charge d'organiser le séjour Codep et selon Jean Michel CAYROCHE les collègues Mendois ont porté leur choix sur le village de vacances '*les Balcons du Lac*' à SEVRIER (Haute- Savoie) à proximité de la ville d'Annecy.

Organisation Ravitaillement Tour de France Cyclotouriste

A l'occasion du passage du Tour de France Cyclotouriste en Lozère le 04 septembre 2023 (20 étapes 2850 km 40.000m de dénivelé +) et au cours de la 16 ème étape Villefort-Laguiolle les clubs de La Canourgue , St Chély et Marvejols se sont portés volontaires pour assurer le ravitaillement des participants à Marvejols.

Les coureurs, environ une quarantaine d'inscrits à ce jour, seront accueillis sur le parking de la Goutelle à Mascoussel où les attend un ravitaillement pris sous forme de pique-nique agrémenté de produits régionaux ; une répartition des tâches - logistique, matériel , achats

marchandises etc.. a été mis en place par les clubs concernés, le but étant d'offrir aux participants le meilleur accueil possible.

Autre indication : dans le règlement intérieur de cette manifestation il est prévu que les cyclos licenciés des départements traversés peuvent accompagner les coureurs sur tout ou partie de l'étape ; alors vous êtes fortement invités à les rejoindre d'autant qu'après discussion il semblerait que la liaison Marvejols/Laguirole puisse intéresser certains cyclos de nos clubs.

Pour les organisateurs, un tableau de répartition des charges va être établi afin que tous les bénévoles puissent connaître la planification de leur tâche.

Récompenses personnes méritantes

Après avoir rappelé l'existence de plusieurs types de récompenses, celles attribuées par la FFVELO et ses structures Coreg et Codep ainsi que celles décernées par l'Etat via le Ministère de la Jeunesse et Sports , médailles J.S.E.A (Jeunesse Sport Engagement Associatif) qui visent à récompenser les personnes qui se sont distinguées bénévolement au service des associations, le Président convie à nouveau les présidents des clubs à lui désigner la ou les personnes susceptibles de recevoir cette récompense.

Avant même que la personne méritante ne soit désignée, certains intervenants font valoir la difficulté d'une telle proposition et font part d'une certaine réticence ; pour l'instant pas de proposition retenue, la démarche future étant laissée à l'initiative des présidents de clubs.

Bilan des randonnées déjà organisées

Sur les 12 randonnées inscrites au calendrier et à l'exception du rassemblement CODEP inter clubs du 15 avril annulé par cause de mauvais temps les clubs ont mis en place les 5 manifestations suivantes :

- Le brevet Audax Route Aguessac- Ste Enimie , belle épreuve organisée par le club du Massegras dans les Gorges du Tarn – 26 participants dont 1 non licencié et la présence d'une seule féminine
- Les Boucles Canourguaises – 51 inscrits licenciés – résultat mitigé également pour cause de mauvaises conditions météo.

- Rando du club de Marvejols au Monastier – 42 inscrits licenciés mais au total la présence de plus de 130 participants. Beau succès du club Marvejolais.
- Rando du Causse au Masegros- 46 inscrits licenciés – un beau parcours avec une restauration bien appréciée.
- La Rando des Gazelles à Rieutort de Randon – 11 inscrits licencié(e)s mais tout de même 34 participant(e)s dont 19 hommes et 15 féminines ;

Un autre regret exprimé par le président des cyclos du Malpas est l'échec de la traditionnelle rando à Patrick à La Canourgue dû encore à une météo épouvantable.

Cependant et indépendamment des conditions climatiques une autre obligation va devoir s'imposer aux participants des randonnées qui souhaitent prendre le repas traditionnel de fin de parcours, celle d'effectuer obligatoirement une réservation préalable et quelque part une façon incitative à participer plus nombreux à ces repas et créer plus de convivialité.

Avancement site internet Codep

Après avoir fait le choix d'un site internet créé et développé par la FFVELO les responsables des supports WEB sollicités par Jacques MINET n'ont pas encore donné réponse à notre collègue. Une relance sera rapidement effectuée par le président du Codep.

Affiliation FFVELO club de Badaroux

Après avoir émis le souhait de s'affilier à la Fédération FFVELO les dirigeants du club 'VELOZ 48 ont déjà entrepris leur démarche d'inscription ; présent à notre réunion, le secrétaire Frédéric DESMONTS indique que pour l'instant le dossier est en attente de validation ; en effet, celui-ci se trouve entre les mains du Président du Comité Régional qui par suite d'un mail erroné a ralenti la progression de la procédure.

Nul doute que cette affiliation interviendra rapidement et sera effective bien avant l'organisation de leur principale randonnée le 9 septembre, manifestation à laquelle leurs dirigeants souhaitent vivement nous accueillir.

Ci-joint les coordonnées des dirigeants du VELOZ 48 : Président Yvan SAINT LEGER- 06 83 11 97 97 – Vice-président Philippe CROUZET 06 07 61 75 88 – Secrétaire Frédéric DESMONTS 06 08 88 17 40.

D'autre part, le président du CODEP indique qu'il va dorénavant diffuser les différentes informations reçues de la Fédération ou autres structures au président de VELOZ48, à

charge pour lui de sélectionner les informations qu'il souhaite retransmettre à ses adhérents.

Projet Toutes et Tous à Paris 2024

Il est rappelé que ce projet de rassemblement national devenu 'Ensemble à Vélo Paris 2024' a fait l'objet d'un sondage auprès des licenciés de nos clubs qui montrent que 6 personnes, 4 féminines et 2 hommes étaient intéressées par ce projet.

L'objectif étant de rallier Paris le 01 et 02 juin 2024, après un voyage itinérant d'environ 600 km entrecoupés de 6 ou 7 étapes sur une période d'une semaine mais cette épreuve qui nécessite un budget conséquent, évalué entre 800 et 900 euros par participant, demande une logistique importante.

Pour mémoire, il avait été envisagé que les personnes intéressées se rattachent à un CODEP de proximité et 2 projets pas très satisfaisants ont déjà été éliminés, celui des Bouches du Rhône et celui de l'Aveyron. En dernier recours, Josette CASTAREDE doit rencontrer fin juin son homologue héraultaise et une décision définitive sera prise à cette date.

Point Sécurité

- Le président nous informe que la rocade de contournement Ouest de Mende va bientôt être ouverte à la circulation, l'inauguration étant fixée au 14 juillet. Il précise que les joints de chaussée à peignes sont de grandes dimension du fait des déplacements conjugués longitudinaux et transversaux possibles de l'ouvrage ; ces joints pouvant présenter un risque de chute pour les cyclistes, des plaques ont été installées en accotement pour sécuriser le passage des vélos.
- D'autres intervenants rappellent la nécessité de porter un casque bien ajusté, de mettre aussi l'accent sur les éléments de sécurité, équiper les vélos de feux arrière, de petits rétroviseurs et une nouveauté rapportée par Dominique DARDE, la possibilité de doter sa machine d'un petit radar avec feu arrière (Garmin Varia) qui se couple avec votre compteur GPS de vélo ou votre smartphone pour vous signaler les véhicules ou autres 2 roues en approche derrière vous.

Questions diverses :

- A la question posée par Philippe TARRAL concernant le balisage il apparaît que chaque club utilise un balisage différent ; certains utilisent un marquage au sol, d'autres un fléchage directionnel vertical , quant aux couleurs utilisées , elles varient selon les clubs et selon le kilométrage des circuits ; à l'issue de la réunion

précédente et ne trouvant pas de solution idéale, il a été convenu de laisser à chaque club le libre choix de son balisage ; le seul impératif étant de bien préciser le type et les couleurs du balisage lors de l'inscription.

- Le président de St Chély rejoint la proposition de l'assemblée de rendre indispensable et obligatoire la réservation pour les repas au moins une semaine à l'avance.
- Enfin, Alain GRANIER indique qu'Aurélien RAMBIER (salarié du CDOS) et son cousin Nicolas ont réalisé fin avril le Tour de Lozère en un peu plus de 24H00 ; le caractère de cette randonnée pourrait être une idée originale que de traverser notre département mais cette fois ci en relais avec des licencié(e)s de tous les clubs ; cette intention n'ayant qu'un seul but, créer du lien, encourager les rencontres et améliorer la convivialité entre nos clubs dont toutes les idées sont bienvenues !

Prochaine AG du Codep

La prochaine réunion du Codep qui doit se tenir obligatoirement après les AG de tous les clubs se déroulera à Marvejols le vendredi 17 Novembre 2023 à 18 h 00

Fin de la réunion à 20 h 15

Le Secrétaire

Michel MALZAC

Le Président

Alain GRANIER